



Service départemental
d'incendie et de secours
de l'Allier

Fiche opérationnelle d'aide à la décision

FOAD-A-RSP-P004
Version 1.1.0 du 29/07/2020

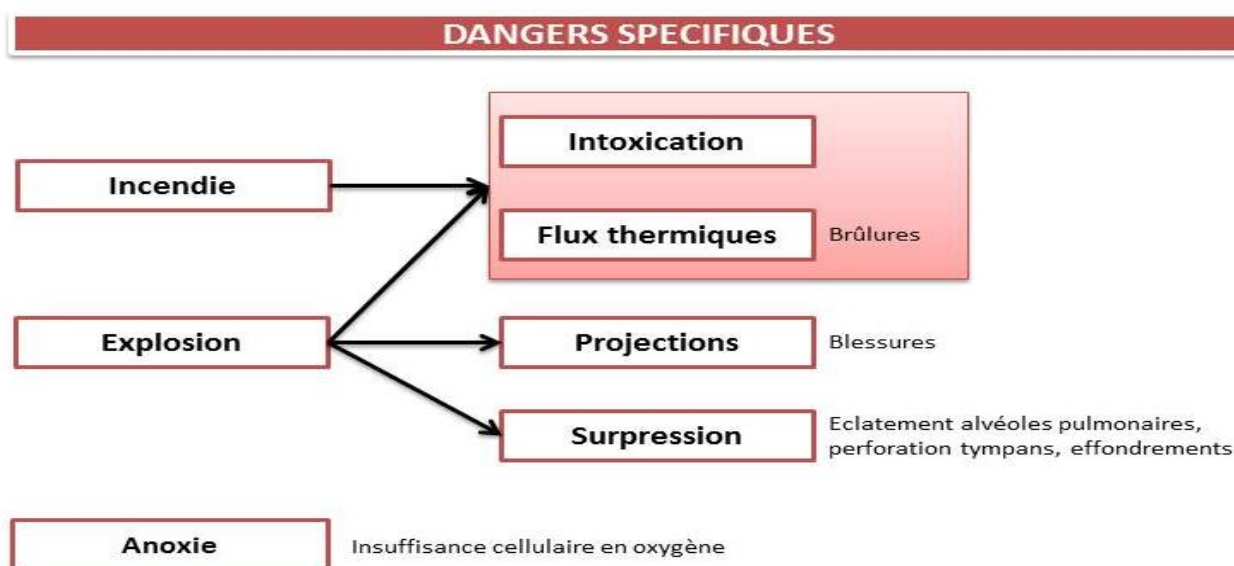
Public visé
(cases grisées ci-dessous)

LA PROCEDURE GAZ RENFORCEE (PGR)

D	CDS	CDC	CDG	CA	COND	CE	E
Officiers CODIS			Chefs de salle			Opérateurs	
Médecins		Pharmaciens		Vétérinaires		Infirmiers	

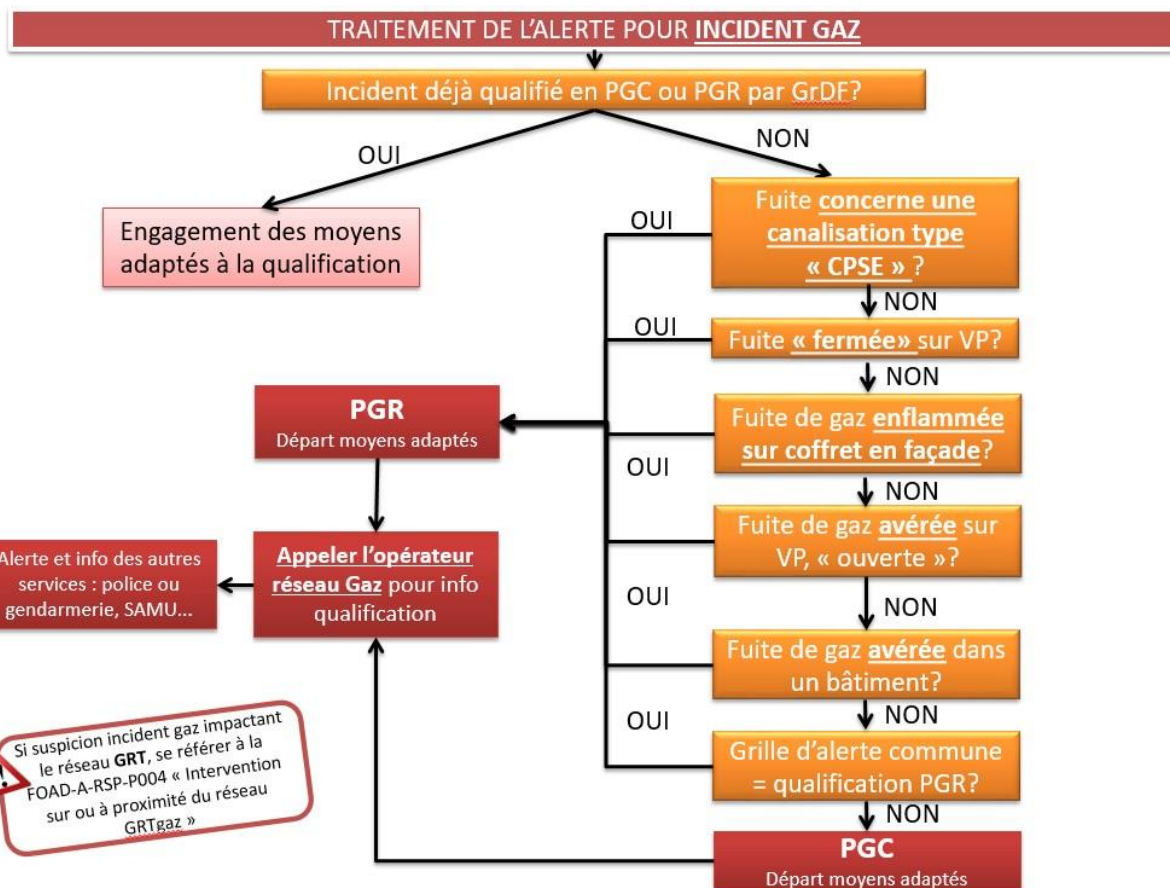
Mots clefs : Gaz, procédure, classique, renforcée, PGC, PGR, explosion, GrDF, réseau, CPSE

DANGERS SPECIFIQUES

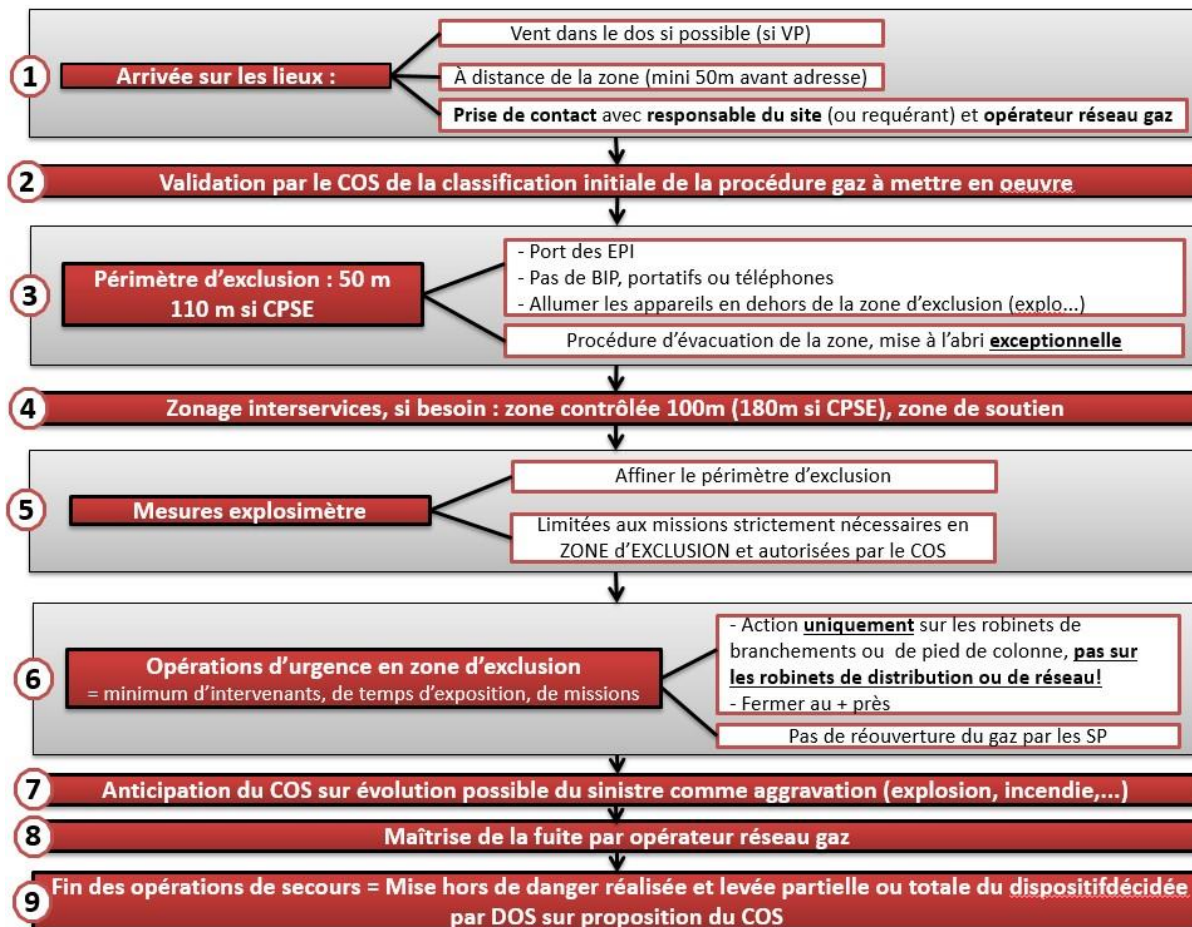


TRAITEMENT DE L'ALERTE





ACTIONS ATTENDUES EN INTERVENTION



MOYENS

	Procédure gaz classique	Procédure gaz renforcée
Moyens SDIS à engager	FPT + LOT GAZ + VLCG	FPT + LOT GAZ + VLCG + FPT* + VIRT + VSAV
Autres acteurs à contacter	GrDF, police ou gendarmerie, DREAL si suite à travaux sur VP, ErDF, Maire de la commune ou son représentant, astreinte SIDPC.	Acteurs PGC + Gestionnaire du réseau d'assainissement, Gestionnaire de l'habitat collectif le cas échéant, SAMU.

*Le FPT (ou engin équivalent) se munie du lot gaz si son centre en dispose ;

SECURITE EN INTERVENTION

- Mise en place précoce du périmètre de sécurité délimitant la zone d'exclusion ;
- Port des EPI adaptés ;
- Proscrire toute source d'activation de la zone d'exclusion (téléphone, radio, appel sélectif, etc.) ;
- Ne jamais éteindre une fuite enflammée.

Rédacteur	Contributeur(s)	Vérificateur(s)	Approbateur
GSO – Service opérations		Chef GSO	DDASIS